



Facture électronique : Quadient franchit une étape décisive avec le succès des tests de l'administration fiscale par Serensia

Paris, le 5 août 2025

Quadient (Euronext Paris : QDT), une plateforme mondiale d'automatisation intelligente facilitant des transactions professionnelles et sécurisées, annonce que Serensia, sa [récente acquisition](#) dans le domaine digital a validé avec succès les tests d'interopérabilité menés en conditions réelles, dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la réforme de la facturation électronique en France.

Serensia, plateforme française de facturation électronique certifiée et connectée au réseau Peppol, avait été sélectionnée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), aux côtés de deux autres plateformes, initialement désignées comme Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP) et désormais appelées Plateformes Agréées (PA), pour participer aux premiers tests d'interopérabilité. Réalisés en conditions réelles, ces tests ont permis de valider l'annuaire en interaction avec les autres plateformes et le concentrateur de données de l'administration fiscale. Au-delà de la démonstration des capacités techniques des plateformes, cette initiative illustre la volonté de renforcer la collaboration entre acteurs privés et pouvoirs publics.

Les résultats confirment aujourd'hui la robustesse, la fiabilité et la conformité de Serensia, marquant une étape clé dans la préparation de Quadient, qui réaffirme ainsi sa capacité à accompagner les entreprises dans leur mise en conformité avec la réforme de la facturation électronique.

« La sélection de Serensia par la DGFiP pour faire partie des premières plateformes testées en conditions réelles témoigne de la solidité de cette solution. Sa réussite aux tests de conformité confirme la pertinence de nos choix stratégiques, notamment son acquisition, ce qui permet à Quadient d'être en première ligne aujourd'hui pour accompagner le déploiement de la réforme auprès de toutes les entreprises françaises », déclare Geoffrey Godet, Directeur Général de Quadient. *« Notre message aux entreprises est clair : la transition vers la facturation électronique ne s'improvise pas. Elle se prépare dès maintenant, et Quadient est plus que jamais prête à les accompagner avec une solution éprouvée, fiable et prête pour la réforme ».*

Depuis le 1^{er} juillet, l'annuaire central, qui recense toutes les entreprises assujetties à la TVA, a été mis en production. Quadient est d'ores et déjà en mesure d'inscrire les clients qui lui confient leur mandat, conformément au processus défini par l'administration. Grâce à sa filiale Serensia ou via sa propre plateforme agréée, l'entreprise anticipe son immatriculation définitive prévue à l'automne 2025. Elle sera ainsi pleinement opérationnelle pour accompagner les grandes entreprises, ETI, PME et cabinets d'expertise comptable dans la transition digitale imposée par la réforme.

Pour comprendre les enjeux de la réforme et en savoir plus sur la solution de facturation électronique Quadient, rendez-vous sur : <https://www.quadient.com/fr/logiciel-facturation-electronique>.

À propos de Quadient

Quadient est une plateforme mondiale d'automatisation facilitant des interactions professionnelles sécurisées et durables à travers des canaux numériques et physiques. Quadient accompagne les entreprises de toutes tailles dans leur transformation numérique et leur croissance, en augmentant leur efficacité opérationnelle et en créant des expériences client significatives. Cotées sur le compartiment B d'Euronext Paris (QDT) et intégrées aux indices CAC® Mid & Small et EnterNext® Tech 40, les actions Quadient sont éligibles au PEA-PME. Pour plus d'informations sur Quadient, visitez le site www.quadient.com/fr/.



Contacts Presse

Quadient

Nathalie Labia, Communication Externe

+33 (0)1 70 83 18 53

n.labia@quadient.com

Quatrième Jour

Antoine Billon

+33 (0)1 42 23 44 51

quadient@quatriemejour.fr